

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VEDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)**

**COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Compte-rendu de la réunion de retour à Sart
Le 18 avril 2017
(Buvette du football – rue les Sarts 4- 4990 Lierneux)**

La réunion débute à 19h40 et regroupe 17 participants.

1) Présentation du diagnostic partagé établi par JNC aux citoyens par l'agent local du GREOVA

L'objet de la réunion a pour but de réaliser le retour aux citoyens du diagnostic partagé établi par le bureau d'études *JNC*, par comparaison entre l'étude socioéconomique (étudiée par ce même bureau) et la consultation citoyenne (menée par les agents de développement du *GREOVA*). Pour des raisons didactiques ; le *power point de JNC* a été transformé en fichier *Prezi* présentant globalement comme en détails les 4 thématiques concernées par l'ODR : *Environnement et Paysage/Accessibilité et mobilité/Aspect social et économique/Tourisme et communication*, toutes présentées par le détail de leurs atouts, des leurs faiblesses et des besoins qui en ont été déduits. S'ensuit une synthèse volontairement globale – afin de laisser toute latitude à la réflexion des citoyens sur les pistes à suivre - en trois ensembles qui interfèrent et qui représenteront les grands axes d'action du PDCR : IDENTITE, CONNECTIVITE et ATTRACTIVITE.

Voici – au fil de cette présentation – les réflexions et débats ayant émané des citoyens ou du Bourgmestre Monsieur LEONARD.

En matière d'*Environnement et de paysage*, la faiblesse consistant en le nombre grandissant de maisons abandonnées justifie l'intervention d'un citoyen sur la nécessité d'intervenir qui incombe à la commune pour palier leur insécurité, pointée comme un problème de plus en plus important. S'ensuit un débat avec Monsieur LEONARD concernant la manière dont une taxe sur les immeubles abandonnés serait perçue si une distinction n'était pas clairement faite entre maisons fermées, abandonnées ou en ruine.

En matière d'*Accessibilité et de mobilité*, la question de l'insécurité routière est soulevée quant au constat spécifique de la *route du Moulin* à Sart, où – depuis que la rue a été refaite - la vitesse et le grand nombre d'automobilistes et de motos (parfois 50 à la fois le dimanche, car la route est priorisée par les gps) représentent un grand danger, à savoir qu'il s'agit d'un quartier grouillant de jeunes enfants (vélo, go car et camping à proximité...). L'intervenant y souhaiterait un grand panneau – qui conscientiserait davantage selon lui les usagers de la route qu'un radar préventif, qui « ne ralentit plus personne », précise un autre citoyen. Monsieur LEONARD précise qu'il existe deux types d'automobilistes trop rapides : les distraits qui ne s'en rendent pas compte et les défiEURs, qui doivent être réprimés. Il ajoute qu'un concours vient d'être organisé par la CCATM auprès des jeunes enfants dont 40 dessins ont été retenus afin d'être présentés en grands panneaux à placer à l'entrée de chaque village.

Le fait de voir non pas une interdiction mais un dessin d'enfant devrait responsabiliser les conducteurs. Il précise aussi que depuis le réaménagement de cette route, où jadis la vitesse était autorisée jusqu'à 90 km/h, la limite est passée à 50km/h, et qu'il faudrait peut-être y installer alors un radar répressif, comme c'est de plus en plus le cas au sein de la commune (cf. un article du bulletin communal qui annonce le renfort des contrôles à ce sujet). Un citoyen propose alors simplement le souhait de nombreux habitants de Sart consistant à restreindre cette rue au seul passage des enfants, au moins pendant les deux prochains mois de congés scolaires, comme c'est déjà le cas ailleurs dans la commune, parfois de manière injustifiée même - à savoir que les enfants ciblés sont devenus grands, tandis que ceux de la *rue de Moulin*, eux, sont très jeunes et donc davantage exposés au danger de la route. Les réponses du Bourgmestre sont que cette mesure comporterait les inconvénients suivants : d'abord elle obligerait les camions à dévier vers d'autres routes (le danger y serait grand aussi) ; ensuite elle ne résoudrait le problème que momentanément, or il faut éradiquer le problème de la vitesse par un vrai plan d'action en réadaptant le règlement de la rue (une vitesse limitée à 30km/h) ; enfin il précise qu'une telle mesure est très restrictive et difficile à mettre en place. L'agent de développement local émet alors l'idée de placer des poubelles rectangulaires incurvées dans les rigoles des deux côtés de la rue – aux endroits critiques -, afin de créer un sentiment d'étroitesse et de forcer les conducteurs à ralentir pour éviter de les heurter. Un citoyen précise ensuite qu'il existe dans la *rue de Moulin* un panneau stipulant que les poids lourds ne peuvent pas y passer. Or, le respect de ce panneau est impossible puisqu'il est trop malaisé pour les camions de passer par l'autre route. Ce panneau est donc injustifié. Monsieur LEONARD répond qu'il s'agit d'une intervention du SPW. Un autre citoyen réclame l'interdiction totale d'y laisser passer les poids lourds.

Afin de poursuivre la présentation, l'agent de développement local précise que le PCDR s'applique aussi à d'autres aspects que celui de la sécurité routière et qu'il serait dommage – même s'il s'agit d'un paramètre important – de ne se focaliser que sur ce dernier ; plein d'autres projets pouvant aussi améliorer le cadre de vie des enfants de la commune.

En matière d'*Aspect social et économique*, peu de commentaires sont émis si ce n'est la non-envie d'un citoyen de voir pousser des éoliennes dans le paysage de sa commune. L'esthétique de l'éolienne est alors discutée : certains apprécient, d'autres pas.

En matière de *Tourisme et de communication*, la plupart des citoyens adhèrent au fait de faire de la localisation de Liernux entre les provinces de Liège et du Luxembourg une force et non plus une faiblesse. Quant aux trois grands axes Identité/Connectivité/Attractivité, aucun commentaire n'est émis. La latitude que laissent ces trois axes aux citoyens semble appréciée.

2) Inscription aux divers groupes de travail et prise des coordonnées de chaque citoyen

Une feuille est distribuée à chaque citoyen afin qu'il nous fasse part de ses coordonnées et de son/ses choix entre les 4 groupes de travail possibles :

- 1- Accessibilité – Mobilité – Sécurité routière
- 2- Aspect social – Citoyenneté – Convivialité
- 3- Economie – Tourisme
- 4- Patrimoine – Environnement

Malgré la remarque de l'agent local précisant que si un citoyen s'inscrit à plusieurs groupes, il sera convié toutes les deux semaines, tandis qu'un seul choix diminuera la fréquence des réunions à une fois par mois, beaucoup de citoyens s'inscrivent à deux groupes. La motivation semble donc grande.

Une citoyenne demande si ces réunions seront organisées par village, ou organisées pour toute la commune. L'agent local répond que le but est bien d'améliorer le cadre de vie communal, pas seulement villageois, et qu'à cet effet il est profitable de réunir dans les groupes de travail le plus de citoyens possibles pour récolter le plus d'idées possibles. L'idée est aussi de casser l'individualisme et l'esprit de clocher respectifs des villages afin de fédérer tous les citoyens dans une identité globale et dans un cadre de vie propre à et représentatif de la commune rurale qu'est Lierneux.

Les 14 citoyens concernés témoignent respectivement de plusieurs intérêts :

- 6 intérêts sont marqués pour le groupe 1 : accessibilité, mobilité et sécurité routière ;
- 3 intérêts sont marqués pour le groupe 2 : aspect social, citoyenneté et convivialité ;
- 4 intérêts sont marqués pour le groupe 3 : économie et tourisme ;
- 7 intérêts sont marqués pour le groupe 4 : patrimoine et environnement.

Tous les citoyens se connaissent déjà et un tour de présentations et de motivations respectives leur semble inutile.

L'agent de développement demande aux citoyens s'ils avaient déjà intégré les anciens groupes de travail (du temps où l'accompagnement ODR incomba à la SPW). A ce sujet, un citoyen souhaitait justement intervenir : au niveau des chemins et des sentiers et des groupes intergénérationnels, il rappelle que deux anciens groupes de travail avaient énormément travaillé et que le contenu de ces anciennes réunions pourrait être repris comme base de travail pour les nouveaux groupes. Le Bourgmestre précise que toutes ces informations sont préservées dans une farde qu'il suffit de rouvrir.

3) Réflexion concernant l'entretien des cimetières et autres espaces publics verts

Une citoyenne interroge le Bourgmestre concernant le projet pilote du cimetière végétal. La commune de Lierneux s'est en effet engagée à long terme à atteindre un niveau 4 ou 5 en matière de cimetières verts. A cet effet, cette dernière, qui en est seulement en ce début d'initiative au niveau 1 (consistant à végétaliser davantage les cimetières) est suivie par un *Pôle de Gestion Différenciée*. La citoyenne se demande qui va y travailler, si les GT interviendront à ce sujet et quels moyens seront développés pour cette bonne gestion à long terme. Le Bourgmestre précise qu'en matière de cimetières verts, un changement de mentalité doit se faire : en effet, il faut passer d'une vision d'entretien rigoureux du lieu (avec pesticides fréquents...) à une vision d'ouverture concernant l'image que se font les citoyens d'une mauvaise herbe et de la nature qui reprendrait son droit ici et là, mais dont la source serait pourtant une initiative anthropique.

La citoyenne prend alors l'exemple du monument américain (*l'Etoile*). Pour son entretien, l'investissement des citoyens est-il souhaité ? Le Bourgmestre répond que toutes les idées, soutiens et participations des citoyens sont bienvenus en matière de création et bonne gestion de la biodiversité (fleurs, plantations, etc.) au sein des espaces publics. A cet effet Monsieur LEONARD rappelle que certains lieux publics aménagés lors de l'ancienne ODR semblent aujourd'hui difficiles à entretenir et qu'une réflexion globale et citoyenne serait bienvenue afin de trouver des solutions

soutenables aussi bien du point de vue de leur aménagement que du point de vue de leur entretien à long terme et régulier. Si l'idéal est d'éviter l'usage des pesticides, herbicides *etc.*, des solutions doivent alors être trouvées car brûler seulement les mauvaises herbes ne se révèle pas toujours efficace et nécessite des interventions trop fréquentes, donc difficilement tenables. Il s'agirait de réfléchir aux aménagements et plantations spécifiques naturelles qui solutionneraient le problème. A ce niveau, la commune se situe donc seulement « en pleine période de recherche ». La législation devrait aussi être revue concernant certains lieux (ex : la *Heid des Charmes*).

Toujours en matière d'aménagement d'espace public, une conversation a lieu concernant le réaménagement d'un petit pôle d'attraction citoyenne à Sart, soit au niveau de la *Carrière de la Preux*, soit au niveau de la *Place Ernest Nélis*, deux endroits qui pourraient être ré-exploités de manière intelligente. A cet effet le Bourgmestre invite les citoyens à se demander quel site privilégier par rapport à certaines activités, afin que les deux ne se fassent pas concurrence mais soient plutôt complémentaires. Un citoyen rappelle qu'il existe un ancien barbecue construit en schiste il y a plusieurs années, et que sa rénovation pourrait lui rendre sa place de foyer convivial grâce à l'aménagement de quelques tables aux alentours. A cet effet, l'agent de développement précise que le *Développement Rural* est friand de ce genre d'aménagement de convivialité au centre des villages.

4) Exemples d'initiatives pour création de fiches-projets proposées aux citoyens

L'agent de développement propose alors de citer aux citoyens des exemples de projets un peu plus spécifiques et en lien avec les 4 thématiques des futurs groupes de travail (plus détaillés au niveau fonctionnel comme local) listés lors des premières consultations citoyennes.

Cf. document en question.

Quelques remarques à ce sujet :

- Attention, précise le Bourgmestre : le *Camping de Grand Halleux* ne se situe pas sur la commune de Lierneux,
- La création d'un GAC ou d'un GAL est possible grâce à des projets à intégrer en lot 0 (explication aux citoyens de la seule efficacité - parfois - de la participation citoyenne),
- Plusieurs citoyens adhèrent au fait que la création d'un nouveau pôle d'activités à haut potentiel est une bonne idée,
- Concernant les circuits courts, l'agent de développement précise que dans le cadre du projet *SPW Wallonie Demain*, le GREOVA s'est engagé à lister tous les producteurs et artisans locaux par commune dans une brochure. Un citoyen souhaite à cet effet qu'une mise à jour soit faite annuellement par la suite sur notre site internet,
- L'agent local, en matière de communication, rappelle que le placement d'une boîte à idées dans chaque village serait utile pour récolter aussi les idées de ceux qui ne se déplacent pas en groupes de travail,
- Au niveau des aspects à prioriser, les citoyens rappellent l'importance de sécuriser les routes, carrefours, haies mal entretenues et trottoirs. L'agent de développement rappelle que dans le cadre du PCDR, l'aspect sécuritaire doit souvent être renforcé par un aspect convivial, et que ce paramètre doit donc tout autant faire l'objet d'une réflexion ciblée.
- Concernant la mobilité douce et le tourisme vert, l'agent de développement indique aux citoyens la tendance actuelle des communes rurales à développer le système de « points-

nœuds », tendance que le Bourgmestre précise aux citoyens : il s'agit non seulement d'une façon simple et peu onéreuse d'orienter les utilisateurs (cyclistes et piétons) à chaque carrefour (chaque « nœud » au fléchage multiple, répertorié virtuellement et téléchargeable sur smartphone) vers les lieux/villages/villes proches, et ainsi de leur permettre soit de suivre des parcours tout faits, soit de créer leur propre trajet/promenade.

5) Conclusion

La réunion se termine par un mini débat concernant la fréquence des groupes de travail : l'organisation de chaque GT sera mensuelle (les citoyens qui décideront d'en intégrer plusieurs seront donc conviés deux fois par mois). Deux groupes seront animés en même temps, respectivement par les deux agents de développement du PCDR. L'idéal serait que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient travaillés en même temps, pour permettre à ceux qui ont manifesté plusieurs intérêts pour différentes thématiques de pouvoir se tenir à jour quant à leur évolution (au moins une fois sur deux).

Monsieur LEONARD remercie les citoyens pour leur motivation. S'ensuit un verre de l'amitié.